

subventions

LES AIDES DE LA NOUVELLE AQUITAINE

La commission permanente du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine vient de décider d'aider des entreprises de plusieurs domaines, en Lot-et-Garonne.

410 000 € à Agri Abri Aquitaine pour la construction et l'aménagement d'une serre en verre Ultraclimat légumière (Saint-Pardoux-du-Breuil). La Région participe au développement du parc de serres fruits et légumes et des serres horticoles, favorisant ainsi la compétitivité de ce secteur en aidant à la construction, à la modernisation et à l'équipement de ce type de serres.

1 085 000 € à Vegeroc (Estillac) pour la création d'une légumerie Dans le cadre du développement de son activité, le fondateur de la société Gozoki, souhaite créer, sur le site de l'Agropole, une unité de transformation de légumes et d'élaboration d'une gamme de produits alimentaires autour du végétal. Cette unité aura pour objet la première transformation de légumes frais et de qualité, produits en région, en partie pour les autres structures du groupe (Jardins Val de Garonne, Lise Robert, Maison Briau, Midi Tielle). En parallèle, la société Vegeroc développera ses propres débouchés. Par ailleurs, l'implantation de la légumerie à Estillac permettra de substituer les approvisionnements réalisés à ce jour en dehors de l'Union européenne, au profit de légumes et matières premières régionales.

La Région apporte d'une part 123 000 € d'investissements en matériels spécifiques (équipements multi-légumes de formage, de dosage, de cuisson et de conservation) et 962 000 € pour la création de la légumerie.

17 604,88 € Lou Prunel (Bias) pour le développement des volumes et surfaces de pruneaux d'Agen Bio. La Région, l'État et les professionnels de la filière bio ont signé le 5 juillet 2017 un pacte d'ambition régionale pour l'agriculture biologique présentant les objectifs de développement de la bio à l'horizon 2020. Dans ce cadre, la Région accompagne les acteurs économiques de l'aval pour favoriser les coopérations et l'adéquation entre l'offre et la demande. L'entreprise Lou Prunel qui produit des pruneaux d'Agen Bio est donc soutenue à ce titre par le conseil régional afin qu'elle puisse développer ses volumes et ses surfaces de culture de pruneaux.

150 000 € à Ima Bois (Marmande) pour pérenniser et développer le site, 5 créations d'emplois. Ima Bois est spécialisée dans la conception et la fabrication de murs à ossature bois. Le groupe Gascogne ayant recentré ses activités, une partie du site Gascogne Bois de Marmande a été cédée au groupe Ami Bois, spécialiste de la construction de maisons individuelles à ossature bois clés en main. Cette reprise va permettre au groupe d'intégrer la totalité de la fabrication des murs et de sécuriser ainsi la qualité et les délais de fabrication de ses maisons. Face à la demande en très forte croissance, le rachat de ce site correspondant à la volonté d'Ami Bois de devenir un industriel de référence dans l'ossature bois en intégrant un outil performant et d'asseoir sa position de leader en Nouvelle-Aquitaine avec la construction de plus de 300 maisons. Cette acquisition qui a permis de sauvegarder 13 emplois.

60 000 € au camping-caravaning du château de Fonrives (Rives) Le camping-caravaning de Fonrives de 250 emplacements investit régulièrement (travaux paysagers, rénovation de l'accueil...) pour répondre aux attentes des clientèles, françaises et étrangères, sans solliciter d'aide régionale. Toutefois, une partie du parc aquatique a vieilli alors que cet espace est particulièrement attendu, en absence de lieu de baignade naturel à proximité. Ce parc requiert une modernisation, les propriétaires du camping vont donc pouvoir engager la rénovation de l'espace aquatique et l'installation de nouveaux toboggans avec le soutien de la Région. Après cet investissement, les responsables du camping demanderont un classement cinq étoiles.

pharmacie

AUJOURD'HUI JEUDI > Pharmacie Boncoeur-Ponterie. route de Toulouse, RN 813, avenue du Dr J.-Noguès à Boé. Journée à partir de 8 heures et nuit. De 22 heures à 8 heures, s'adresser au commissariat de police 2-6, rue Bernard-Palissy à Agen.



conférence

« L'enfant est devenu captif de l'écran »

l'essentiel

Psychologue clinicienne et thérapeute familiale, Sabine Duflo tenait une conférence sur les dangers de l'exposition de l'enfant devant les écrans, mardi, à Agen, grâce au concours du Centre de guidance infantile.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous intéresser à ce sujet ?

L'observation de mes propres enfants ou ceux de mon entourage. Puis, dans le cadre de mon travail, je m'intéresse à ce qui fait la vie de la famille. Je me suis rendu compte que l'environnement de l'enfant a énormément changé à cause d'une omniprésence des écrans. Il y a trois ans, j'avais une demande par mois pour une intervention ou une interview. Aujourd'hui, j'ai dix demandes par jour ! Cela s'explique par les difficultés que rencontrent les familles ou les professionnels de l'enfance (associations de sauvegardes, CAF, écoles...). L'enfant est devenu captif de cet objet, ce qui entraîne trop souvent chez lui des troubles graves de la communication et de la relation.

Est-ce un problème d'éducation ou est-ce plus sociétal ?

C'est un problème de société. La régulation du temps consacré aux écrans est un enjeu de santé publique. Mais en l'absence de campagnes de prévention sur le sujet, les familles doivent se débrouiller seules. Les pouvoirs publics devraient organiser une concertation entre chercheurs et personnes travaillant sur le terrain pour mener davantage de recherches. Mais attention aux conflits d'intérêts, car on a là une industrie milliardaire. Quand il y a des enjeux d'argent, cela peut influencer les discours de prévention...

Vous parlez de prévention. Ne faut-il pas durcir la législation ?



Sabine Duflo et tous ceux qui défendent son combat en appellent à l'intervention des pouvoirs publics. / Photo PB Jean-Michel Mazet.

tion ?

Concernant les contenus violents (films, jeux vidéo), il y a une certaine hypocrisie qui protège les intérêts de l'industrie des multimédias. L'apologie du sexisme, du racisme et de la violence sont interdits « officiellement ». Mais la consommation par les mineurs de films, séries et de jeux vidéo hyperviolents est un encouragement à cette violence. Car l'exposition à ces films et l'entraînement à ces jeux diminuent le sentiment d'empathie et augmentent les pensées ou comportements agressifs. Quand on dit : « Attention, c'est mauvais pour l'enfant », on nous reproche de nous attaquer à un objet culturel. Pourtant, notre visée n'est pas de les interdire pour les adultes. Simplement, mettre en garde face à une industrie qui propage le culte

de la violence. Car exposer les enfants à des images violentes, c'est une forme de maltraitance.

La prévention seule peut-elle suffire ?

Je crois que dans tout enjeu de santé publique, le changement provient de la société civile. Si les parents deviennent plus vigilants en termes de contenu, l'industrie du multimédia ne pourra pas faire autrement que de s'adapter.

Vous allez au-devant de quel public ?

J'ai tout vu. Il faut autant aller dans le petit centre social de campagne que dans les CAF. Tous sont concernés. Ce que j'espère surtout, c'est que ce discours soit repris par les pouvoirs publics.

Sentez-vous que votre message est en train de se diffuser ?

Il y a cinq ou six ans, on nous rétor-

quait : « Vieux réacs ! Vous ne vivez pas avec votre temps. » Aujourd'hui, le Collectif de professionnels du terrain que nous avons formé (CoSE) représente le discours du bon sens et de l'intérêt de l'enfant. Je pense qu'il va y avoir, progressivement, des mécanismes de régulation.

À Agen, le public semblait plutôt acquis. Est-ce compliqué d'aller chercher celui qui ne l'est pas forcément ?

Pas du tout. Je suis intervenue très souvent dans des villes du 93. Avec un public de quartier populaire. Les mamans que j'ai rencontrées sont très conscientes de ces problèmes. Mon discours leur parlait. J'espère qu'elles sont sorties plus fortes pour mettre en place des règles.

Propos recueillis par Pierre Cornu

LES JEUNES ET INTERNET EN CHIFFRES

> **81 % des 13-19 ans** possèdent leur propre smartphone (77 % en 2016)
> **Les 1-6 ans** passent en moyenne 4 h 37 sur internet par semaine (contre 2 h 10 en 2012) ; 6 h 10 pour les 7-12 ans, et 15 h 11 pour les 13-19 ans.
> **79 % des 13-19 ans** sont inscrits sur Youtube

(45 % en 2016) et 77 % sur Facebook.
> **36 % des 7-12 ans** et 34 % des 13-19 ans ont leur propre tablette.
> **La moitié des adolescents** de 15 à 17 ans (51 %) déclare avoir déjà surfé sur des sites pornographiques en 2017, contre 37 % en

2013. 68 % d'entre eux voient leur premier film X entre 13 et 15 ans.
> **45 % de garçons** et 43 % de filles ont tenté de reproduire des pratiques qu'ils avaient vues en ligne selon l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (OPEN).

NOUVEAU en face de Locadour
RN113 Route de Toulouse

SARL
AGEN PNEUS OCCAS

TOUT PNEUS OCCASION ET NEUF

Ouvert du lundi 14h au samedi 12h

Lieu-dit Petit Colayrac
47550 BOÉ Tél. **06 27 08 08 43**

www.maxplus.fr
Facebook [/maxplusMag](https://www.facebook.com/maxplusMag)

Retrouvez cette semaine chez **MAX PLUS**

TOUSSAINT

ARRIVAGE DE FLEURS ARTIFICIELLES

GRAND CHOIX DE FORMES ET DE COULEURS

NOUVEL ARRIVAGE DE PINGOUIN

FIRST 0,95€
La pelote

SPEED 1,99€
La pelote

VINS - HABILLEMENT - JARDINAGE - SPORT - ALIMENTATION - HYGIÈNE - DROGUERIE - ARTS DE LA TABLE - BEAUTÉ - JOUETS - MEUBLES - BRICOLAGE - LINGE DE MAISON

Nos horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h

ZAC de Redon (près Intermarché) 47240 BON-ENCONTRE